

République Française — Département d'Indre-&-Loire

4me CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES des 23 et 30 Juin 1968

André VOISIN

Exploitant Forestier
Maire de L'ILE-BOUCHARD — Conseiller Général
Président de la Commission des Finances du CONSEIL GÉNÉRAL
Président de l'Office Départemental H. L. M.
Président du Syndicat Départemental d'Électrification

Député Sortant

Candidat d'Unité Nationale pour la Défense de la République

Remplaçant éventuel : Etienne COSSON
Maire de Chambray-les-Tours, Agriculteur, Conseiller Général

Electrices, Electeurs,

Elu en 1958 et 1962, vous m'avez réélu en 1967.

La confiance, la fidélité que vous m'avez ainsi témoignées font qu'à la suite des graves évènements que nous venons de traverser, il était de mon devoir de me présenter à nouveau à vos suffrages.

La France vient, en effet de vivre des journées dramatiques, et dans notre pays, si attaché à la LIBERTÉ, à l'ORDRE et à la PAIX, une vague de violence s'est déchaînée.

La liberté de pensée, d'expression, de travail, a été menacée et l'est encore.

Le pays, dans son immense majorité, ne voulait rien de celà et, après un moment d'angoisse et de stupeur, à l'appel du Président de la République, il a manifesté d'une façon éclatante son désir d'ordre et de paix civile.

Tous les Français vont se trouver placés devant un choix, et de leur décision dépendra l'avenir de notre pays.

Pour ma part, je serai toujours du côté de l'ORDRE, de la LIBERTÉ et du PROGRÈS.

J'ai rempli mon mandat avec foi, avec fidélité.

Conscient de l'intérêt national j'ai toujours fait le maximum pour défendre la cause de notre Département et assurer son développement.

Monsieur Étienne COSSON, particulièrement estimé dans les milieux agricoles

pour sa compétence et son dévouement, a accepté d'être, à nouveau, mon suppléant.

Si vous me renouvelez votre confiance, je continuerai à être au service de tous.

MON BUT :

— Poursuivre la construction de l'EUROPE en organisant la collaboration des gouvernements et en assurant la convergence de leurs politiques et de leur économie ; harmoniser les charges sociales et fiscales.

— Maintenir notre économie dans la voie de l'expansion en facilitant et en encourageant les investissements et le développement des exportations.

— Procéder à une véritable décentralisation en favorisant l'installation d'usines, là où se trouve la main-d'œuvre, assurant ainsi le développement de l'ensemble du Département en évitant de longs trajets.

— Appliquer une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics.

— Sauvegarder l'artisanat et la petite entreprise.

— Réformer l'impôt sur le revenu au profit des revenus salariaux.

— Assouplir les règles administratives trop lourdes.

— Aménager progressivement l'âge de la retraite.

— Associer plus largement les forces vives de la nation à son destin.

— Organiser l'accueil et l'emploi des jeunes dans la vie active

— Appeler les organisations agricoles à participer étroitement à l'élaboration d'une politique plus efficace permettant d'organiser les marchés, d'élargir les débouchés et d'assurer la parité des revenus.

— Favoriser la promotion de la valeur humaine en donnant à chacun la possibilité de s'élever compte tenu de ses capacités et de ses efforts.

— Accélérer la construction de logements pour les jeunes ménages et les personnes âgées.

— Rénover l'Université en fonction des besoins réels du pays en y associant étudiants, professeurs et représentants des milieux économiques et sociaux.

— Favoriser un dialogue permanent en tenant compte des aspirations profondes du pays.

— S'associer pour une participation plus humaine, plus généreuse de notre Société, et, dans une France retrouvée, nous devons, avec tous ceux qui le souhaitent, travailler à la prospérité et au progrès social de notre pays.

VIVE LA FRANCE ! VIVE LA REPUBLIQUE !

Faites-moi confiance et votez :

André VOISIN

Imp. F. MORON, Chinon.